



PROJET

PÉDAGOGIQUE



ACCUEIL DE LOISIRS
DE
ST POL SUR TERNOISE

DU 6 AU 31 JUILLET 2026



JUILLET 2026

DIRECTRICE :
ZOE LABRY

DIRECTRICE ADJOINTE :
CAMILLE DEMONT



SOMMAIRE

- 
- 
- 1- L'organisme
 - 2- L'accueil de loisirs
 - 3- les intention éducative
 - 4- les valeurs de l'équipe
 - 5- la composition de l'équipe
 - 6- les rôle de chacun
 - 7- évaluation de l'équipe
 - 8- animation
 - 9- évaluation de l'activité
 - 10- fonctionnement de l'équipe
 - 11- réunion
 - 12- vie quotidienne
 - 13- handicap
 - 14- laïcité
 - 15- CPS
- 
- 



1

L'organisme

L'accueil de loisirs est organisé par le service jeunesse de TernoisCom, dont le siège est situé 400 rue de Maisnil, porte des moulins 62130 Herlin-le-Sec. La collectivité (TERNOISCOM) est présidée par Monsieur Genelle et regroupe 103 communes réparties dans le Pas de Calais. Le responsable du service jeunesse est M. Scelers. Dans ce service il y a une coordinatrice qui sera notre lien lors de notre préparation de l'accueil de loisirs. Nous passons par cette coordinatrice pour l'administratif, les effectifs journaliers, le suivi des animations et projets.

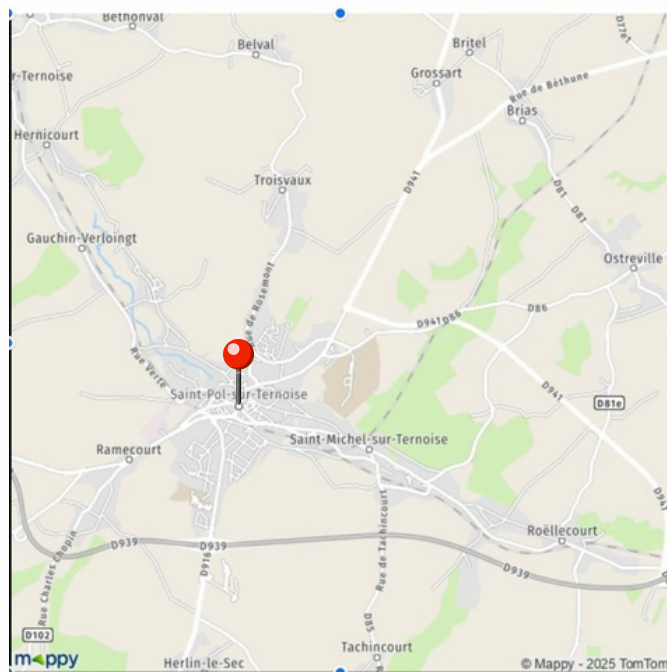


2

L'accueil de loisirs

une commune française située dans le département du Pas-de-Calais en région Hauts-de-France. Ses habitants sont appelés les Saint-Polois. La commune est le siège de la communauté de communes du Ternois. C'est une ville de l'ancienne province d'Artois. La commune est décorée des croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.

Située dans la région Hauts-de-France, plus précisément dans le département du Pas-de-Calais (arrondissement d'Arras), la commune est le centre d'impulsion du pays du Ternois. Elle se situe au carrefour entre les routes d'Amiens à Béthune ou Saint-Omer et Dunkerque d'une part et d'Arras à Boulogne-sur-Mer et la Côte d'Opale d'autre part.



Type d'ACM :

Accueil de Loisirs extrascolaire sans hébergement accueillant des enfants de 3 à 11 ans.

- La structure : l'école maternelle et l'école primaire
- L'accueil de loisirs se situe à : ST POL SUR TERNOISE



3

Les intentions éducatives de l'organisme

AXE 1: ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIVE DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- de Favoriser le travail inter partenarial
- Le Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire
-

AXE 2 : FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse al seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes!

- * Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parents
- Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive



4

Les valeurs de l'équipe

LES VALEURS DE L'ÉQUIPE

VALEURS	OBJECTIFS POURSUIVIS	MOYENS MIS EN ŒUVRE
 BIENVEILLANCE	Permettre à chaque enfant de se sentir accueilli, écouté et respecté.	Être disponible, adopter une communication positive, valoriser les réussites, prendre en compte les besoins individuels.
 RESPECT	Favoriser le vivre ensemble et l'acceptation des différences.	Élaborer des règles de vie avec les enfants, encourager l'entraide, sensibiliser à la tolérance et à la citoyenneté.
 SÉCURITÉ PHYSIQUE ET AFFECTIVE	Garantir un environnement rassurant et sécurisé.	Respect des taux d'encadrement, vigilance constante, mise en place de repères temporels et spatiaux, écoute attentive des émotions.
 AUTONOMIE	Accompagner l'enfant vers davantage d'initiatives et de responsabilités.	Participation aux tâches quotidiennes, choix d'activités, responsabilisation adaptée à l'âge, encouragement à faire seul.
 COOPÉRATION	Développer l'entraide et l'esprit d'équipe.	Jeux coopératifs, projets collectifs, temps d'échanges, défis d'équipes.
 ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL	Permettre à chaque enfant de découvrir ses capacités et centres d'intérêt.	Activités diversifiées, ateliers d'expression, valorisation des talents et productions.
 INCLUSION	Accueillir tous les enfants dans le respect de leurs particularités.	Adaptation des activités, échanges avec les familles, accompagnement individualisé si nécessaire.
 PARTICIPATION DES ENFANTS	Donner une place active à l'enfant dans la vie du centre.	Conseils d'enfants, boîtes à idées, choix d'animations, implication dans les projets.
 PROFESSIONNALISME DE L'ÉQUIPE	Assurer une cohérence éducative et pédagogique.	Réunions régulières, évaluations quotidiennes, échanges de pratiques, préparation des animations en équipe.



5

La composition de l'équipe



LABRY	Zoé	Stage 2 BAFA*
DEMONT	Camille	BAFA
CATALKAYA	Lilya	Base
CHEVALIER	Alice	Base
CHOISY FOLLIOT	Jade	BAFA
DEBRET	Laure	BAFA
DELEPIERRE	Romane	Base
LEMILLE	Chloé	BAFA
HERLICZKA	Alice	BAFA
LOEUILLET	Pauline	Base
PATTOU	Grégory	BAFA
THOUVENOT	Camille	BAFA
GASTEAU	Paola	Stage BAFA
RALLIN	Isaline	Stage d'imm
DELABY	Jeanne	Stage d'imm
MINNEBO	Audrey	perso cuisine



LES RÔLES DE CHACUN



DIRECTEUR(TRICE)



- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Assurer la gestion administrative et réglementaire.
- Encadrer, accompagner et évaluer l'équipe.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Être l'interlocuteur privilégié des familles, partenaires et élus.
- Organiser les réunions et assurer le suivi quotidien.



DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)



- Seconder la direction dans ses missions.
- Assurer la continuité de direction en son absence.
- Participer au suivi des équipes et des projets.
- Veiller au bon déroulement des journées.
- Être force de proposition dans l'organisation.



ANIMATEUR(TRICE)



- Accueillir les enfants et les familles.
- Concevoir, préparer et animer les activités.
- Garantir la sécurité et le bien-être des enfants.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie.
- Participer aux réunions, bilans et temps de préparation.
- Être porteur des valeurs éducatives de la structure.



ASSISTANT(E) SANITAIRE



- Assurer le suivi sanitaire des enfants.
- Gérer les traitements médicaux prescrits.
- Tenir à jour le registre de soins.
- Vérifier les PAI et fiches sanitaires.
- Être un référent pour les petits soins et situations particulières.
- Sensibiliser l'équipe aux questions d'hygiène et de prévention.



7

Évaluation de l'équipe

EVALUATION ANIMATEURS

AL AVRIL / NOM : _____ PRENOM : _____

EVALUATION 0/10 <i>Répondre aux membres du public (en rouge)</i>	Ouvrir Niveau	Commentaires de l'animateur.	Commentaires du directeur.
Assurer la sécurité physique et morale des mineurs.			
J'ai été attentif à la sécurité des enfants (physiques, affectives et physiques).	O/N		
J'ai su apporter les premiers secours à un enfant.	O/N		
Je connais la législation de la jeunesse et sport en matière d'accidents de loisirs et j'ai su l'appliquer.	O/N		
J'ai une attitude de positivité et d'acceptation.	O/N		
Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.			
Je connais les différents projets et les moyens utilisés pour les mettre en place.	O/N		
Je me suis intégré à l'équipe.	O/N		
J'ai participé activement à la préparation et aux réunions.	O/N		
J'ai travaillé en collaboration avec tous les membres de l'équipe.	O/N		
J'ai été à l'écoute des idées des autres et j'ai partagé les miennes.	O/N		
J'ai donné mon opinion et je me suis offert au sein d'un groupe.	O/N		
J'ai recherché des idées d'activités nouvelles (théâtre, films, ...).	O/N		
J'ai fait part de mes difficultés.	O/N		
Construire une relation de qualité avec les mineurs quelle soit individuelle ou collective.			
Je connais les caractéristiques du public que j'anime (âge des enfants, ...).	O/N		
J'ai créé une relation de confiance avec les enfants en groupe et individuellement.	O/N		
J'ai répondu aux attentes et j'ai donné des réponses aux enfants.	O/N		
J'ai respecté le rythme des enfants.	O/N		
J'ai été empathique, motivant et dynamique auprès des enfants.	O/N		
J'ai été disponible auprès des enfants.	O/N		
J'ai été en petit groupe de enfants pendant une activité.	O/N		
Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.			
J'ai participé et pris des initiatives dans la vie quotidienne du groupe (sport, repas, rangement, ...).	O/N		
Je connais les différents acteurs de mon accueil de loisirs.	O/N		
J'ai eu des échanges avec les parents.	O/N		
J'ai instauré une relation de confiance avec les parents.	O/N		
Je me suis investi.	O/N		
J'ai été ponctuel et respectueux des horaires.	O/N		

EVALUATION 0/10
Répondre aux membres du public (en rouge)

	Ouvrir Niveau	Commentaires de l'animateur.	Commentaires du directeur.
Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.			
J'ai été en temps d'accueil avec des enfants (accueil).	O/N		
J'ai mis en place un accueil adapté.	O/N		
J'ai accompagné les enfants dans les moments de la vie quotidienne (repas, games, théâtre, repas, ...).	O/N		
J'ai adapté toutes mes activités à l'âge des enfants (.....).	O/N		
J'ai adapté mes activités aux conditions météo.	O/N		
J'ai anticipé et organisé mes activités.	O/N		
J'ai joué avec les enfants.	O/N		
J'ai mis en place des petits jeux.	O/N		
J'ai mis en place des petits jeux PDD/MANIPUL.	O/N		
J'ai mis en place des techniques d'expressions et de spectacle.	O/N		
J'ai créé une œuvre, un imaginaire, un dessin, des personnages.	O/N		
J'ai préparé et organisé une grande animation avec l'équipe.	O/N		
J'ai mené une grande animation avec l'équipe.	O/N		
J'ai préparé une activité manuelle (d'ice technique, modèle, ...).	O/N		
J'ai mis en place une activité manuelle avec l'équipe.	O/N		
J'ai inclus et analysé mon activité.	O/N		
J'ai été au bout et respecté les conseils éducatifs.	O/N		
J'ai donné du sens à mes actions.	O/N		
Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet.			
J'ai écouté les idées, les attentes des enfants.	O/N		
J'ai mis en place un moyen pour que les enfants s'expriment.	O/N		
J'ai mis en avant les compétences des enfants.	O/N		
J'ai responsabilisé un jeune à un groupe de enfants.	O/N		
J'ai mis en place un projet avec les enfants à partir de leurs demandes.	O/N		
Je suis acteur et acteur de mon accueil de loisirs.	O/N		
Mon Ressenti Global :		Le Ressenti de la Direction :	
Signature de l'animateur : _____		Signature du directeur : _____	

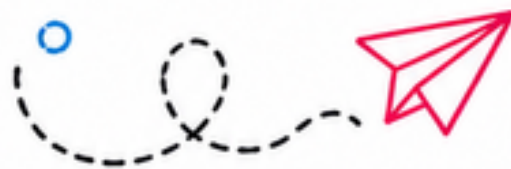
L'ensemble de l'équipe sera évalué afin de faire évoluer la pratique de chacun et de proposer aux familles une prestation de qualité :

Le directeur, une fois le bilan transmis à l'organisateur, sera évalué sur le travail effectué lors de l'Accueil de Loisirs. Les retours des familles seront bien entendus un facteur d'évaluation.

Les animateurs seront reçus chaque fin semaine par le directeur afin de leur donner des objectifs et des pistes d'amélioration de leur pratique. Une évaluation finale sera faite le dernier jour en accord avec l'organisateur ainsi le stage pratique sera ou non validé.



Animation



Un directeur peut avoir plusieurs attentes envers ses animateurs :

1. Engagement : Ils doivent être pleinement investis dans leurs tâches et démontrer un intérêt authentique pour le bien-être des enfants et de ses collègues.
2. Professionnalisme : Les animateurs doivent se comporter de manière adéquate en respectant les règles de l'établissement et en cultivant des relations constructives avec les enfants et les collègues.
3. Compétences techniques : Ils doivent posséder les compétences nécessaires pour mener à bien leurs activités ou programmes, que ce soit dans le domaine du divertissement, de l'éducation ou du sport.
4. Communication efficace : Ils doivent échanger de façon claire et précise avec les enfants, les collègues et la direction, en fournissant des informations précises et en écoutant attentivement les besoins et les préoccupations.
5. Flexibilité : Les animateurs doivent être adaptables et capables de réagir aux changements de plan ou aux situations imprévues qui peuvent survenir lors de la mise en œuvre des activités. En résumé, j'attends à ce que les animateurs contribuent positivement à l'ambiance générale de l'établissement et collaborent pour atteindre les objectifs fixés.



9

Evaluation de l'activité

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ :

DATE :

ANIMATEUR(TRICE) :

CRITÈRES D'ÉVALUATION	TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	À AMÉLIORER	INSUFFISANT	OBSERVATIONS
 Les objectifs de l'activité ont-ils été atteints ?	☐	☐	☐	☐	
 Les enfants ont-ils participé avec intérêt ?	☐	☐	☐	☐	
 L'organisation et le déroulement de l'activité étaient-ils adaptés ?	☐	☐	☐	☐	
 Le matériel était-il adapté et en quantité suffisante ?	☐	☐	☐	☐	
 La sécurité a-t-elle été respectée ?	☐	☐	☐	☐	
 Les enfants sont-ils repartis satisfaits ?	☐	☐	☐	☐	

BILAN GÉNÉRAL / PISTES D'AMÉLIORATION :



10

Fonctionnement de l'équipe

Les règles négociables pour l'équipe d'animation :

- La ponctualité, il est impératif d'arriver à l'heure, et tout retard sera sanctionné sauf à caractère exceptionnel.
- Les absences non prévenues seront signalées au directeur le jour même. En cas de maladie, un certificat médical sera demandé.
- Les pauses seront autorisées, si elles sont équitables avec tout le monde et quelle n'entravent pas le bon fonctionnement de l'ACM. Elles seront de 10 à 15 minute par jours maximum.
- Le téléphone portable est autorisé en cas d'urgence et pendant les pauses. A aucun Moment il ne doit être utilisé pour des raisons personnelles en présence des enfants. (En cas de nécessité : éveil musicale, danse, ...)
- Le partage des tâches quelle soit ménagère ou autre devra être reparti équitablement entre chacun.

Les règles non négociables pour l'équipe d'animation :

- Une tenue correcte et adaptée à chaque activité proposer dans l'ACM sera demander (pas de : talon, jupe, décolleté, tenue transparente, jean exagérément troué, short trop court ...)
- La consommation d'alcool et de stupéfiant sera interdite sur la structure de L'ACM et sur son temps de travail : selon la législation il est interdit de fumer dans l'ACM cependant il sera mis à disposition un lieu extérieur au centre pour les fumeurs (une pause de 5 min le matin, 5 min le midi et 5 min le soir) tout en con fiant son groupe avant de la prendre.
- Le respect ~ chaque personne a droit au respect (politesse) qu'elle que soit sa fonction. Il vous est donc interdit de manquer de respect au directeur, aux collègues et même aux enfants (vulgarité, jugement de valeur, harcèlement, discrimination...)
- Le matériel utiliser lors de c'est activité devra être ranger à sa place afin de mieux s'organiser et d'avoir un centre propre.



11

Réunion



Différentes réunions sont organisées afin de préparer au mieux la période de centre.

La réunion d'information (séminaire) :

Cette réunion vise à se rencontrer et à préparer et prendre conscience du projet pédagogique.

- présentation de chacun
- discussion autour du projet pédagogique
- explication du fonctionnement général du centre (journée, type effectif...)
- élaboration du planning (sorties, activités...)

La réunion d'installation :

Cette réunion sera mise en place le samedi avant le premier jour du centre afin de préparer le matériel nécessaire pour accueillir les enfants.

La réunion hebdomadaire :

- les veilles de sorties (s'il y a) afin de préparer l'équipe d'animation
- Tous les vendredis afin de faire un bilan de la semaine et de discuter des problèmes rencontrés et de trouver des solutions.

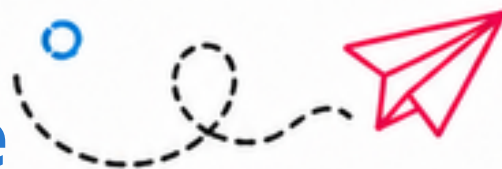
La réunion bilan :

Cette réunion permet de faire le bilan sur ce qui s'est passé à l'ACM
Le directeur pourra ainsi faire le bilan et les animateurs devront faire part de leur ressenti sur la session écoulée.





Vie quotidienne



Heures	Activités
8h00 - 9h00	Accueil échelonné
9h00 - 12h00	Temps d'activités
12h00 - 12h30	Accueil échelonné et départs échelonnés
12h00 - 13h00	Repas
13h00 - 13h30	Temps calme
13h30 - 14h00	Accueil échelonné et départs échelonnés
14h - 17h30	Temps d'activités et gouters
17h30 - 18h30	Départs échelonnés

Ces horaires restent variables en fonction des activités prévues et du déroulement de la journée.

Temps d'activité : c'est un moment où les animateurs proposent une activité en lien avec le projet pédagogique et le thème de l'ACM

Repas/goûter : C'est un moment de partage, d'échange, l'enfant pourra distribuer le goûter voir le préparer. Les enfants devront se responsabiliser en nettoyant l'espace occupé pour ces temps.

Temps calme : Ce n'est pas un temps de repos pour les animateurs, mais où l'enfant fait une activité calme (jeu de société, lecture, dessin...)

Il faut aménager l'espace, faire des petits groupes d'enfants. L'animateur devra animer ce temps.

Rangement/nettoyage : c'est un moment que les animateurs peuvent faire seuls ou avec les enfants en fonction du matériel à ranger et s'il y a aucun danger pour eux. Afin de remettre l'ACM en état d'accueillir les parents et enfants le lendemain.





Si nous devons accueillir un enfant en situation de handicap durant cette session, l'équipe ferait au mieux pour permettre aux jeunes en situation de handicap d'avoir les mêmes droits que les autres. Pendant cet accompagnement, des moyens seront mis en place, en collaboration avec les parents et toute l'équipe, afin de permettre un bon accompagnement.

Et ainsi les jeunes avec les autres.

Une sensibilisation sera présentée aux animateurs, afin qu'ils puissent accompagner les jeunes de la manière la plus efficace possible.

Cette sensibilisation pourra permettre aux animateurs de se retrouver dans la même que les jeunes, et d'informer les animateurs sur le handicap qui touche les jeunes.





Laïcité





CPS



Les compétences psycho-sociales sont importantes dans les accueils de loisirs. Il est important que l'enfant vive entièrement ses émotions et qu'il soit compris par l'équipe d'animation, afin de résoudre plus facilement les difficultés rencontrées et mieux comprendre le public. Des outils seront mis en place pour les enfants, et aussi pour l'équipe d'animation.

